

Titres négociables à court terme
(Negotiable European Commercial Paper - NEU CP)¹

Programme non garanti

| DOCUMENTATION FINANCIERE (DF) | |
|---|---|
| Nom du programme | L'AIR LIQUIDE S.A. – NEU CP |
| Nom de l'émetteur | L'Air Liquide, Société Anonyme pour l'Etude et l'Exploitation des Procédés Georges Claude (« L'Air Liquide S.A. ») |
| Type de programme | NEU CP |
| Plafond du programme (en euro) | 3 milliards d'euros (ou la contrevaletur de ce montant en toute autre devise autorisée) |
| Garant | Sans objet |
| Notation du programme | Noté Moody's Investors Services, Inc. S&P Global Ratings |
| Arrangeur | Sans objet |
| Agent(s) domiciliataire(s) | BNP Paribas, BRED Banque Populaire, Natixis et Société Générale |
| Agent(s) placeur(s) | BNP Paribas, BRED Banque Populaire, Crédit Agricole CIB, Natixis et Société Générale Placement direct par L'Air Liquide S.A. |
| Date de signature de la documentation financière | 27/08/2018 |
| Mise à jour par avenant | Sans objet |

Documentation établie en application des articles L 213-1 A à L 213-4-1 du Code monétaire et financier

Un exemplaire de la présente documentation est adressé à :

BANQUE DE FRANCE

Direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO)
Direction de la mise en œuvre de la politique monétaire (DMPM)
21-1134 Service des Titres de Créances Négociables (STCN)
39, rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

La Banque de France invite le lecteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des informations relatives aux titres de créances négociables :

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/surveillance-et-developpement-des-financements-de-marche-marche-neu-cp-neu-mtn/le-marche-des-titres-negociables-court-et-moyen-terme-neu-cp-neu-mtn>

¹ Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMISSION

Articles D. 213-9, 1° et D. 213-11 du Code monétaire et financier et article 6 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

| | | |
|-----|---|---|
| 1.1 | Nom du programme | L'AIR LIQUIDE S.A. – NEU CP |
| 1.2 | Type de programme | NEU CP |
| 1.3 | Dénomination sociale de l'Émetteur | L'Air Liquide, Société Anonyme pour l'Etude et l'Exploitation des Procédés Georges Claude (« L'Air Liquide S.A. ») |
| 1.4 | Type d'émetteur | Entreprise non financière |
| 1.5 | Objet du programme | Besoins généraux du groupe Air Liquide |
| 1.6 | Plafond du programme (en Euro) | Montant maximum de 3 milliards d'euros (ou la contrevaieur de ce montant en tout autre devise autorisée) |
| 1.7 | Forme des titres | Les titres du programme sont des NEU CP, émis au porteur et sont inscrits en compte auprès d'intermédiaires autorisés conformément à la législation et à la réglementation française en vigueur. |
| 1.8 | Rémunération | <p>Les intérêts sont fixés et négociés lors de l'émission. Ils sont calculés sur la base d'un taux fixe ou d'un taux variable et par référence au marché monétaire.</p> <p>Dans le cas d'une émission comportant une option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat, les conditions de rémunération du NEU CP seront fixées à l'occasion de l'émission initiale et ne pourront pas être modifiées ultérieurement, notamment à l'occasion de l'exercice de l'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat.</p> |
| 1.9 | Devises d'émission | Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission conformément à l'article D. 213-6 du Code monétaire et financier |

| | | |
|-------------|--|---|
| 1.10 | Maturité | <p>L'échéance des NEU CP sera fixée conformément à la législation et à la réglementation française, ce qui implique qu'à la date des présentes la maturité de ces titres ne peut être supérieure à 1 an (365 jours ou 366 jours les années bissextiles).</p> <p>Les NEU CP peuvent être remboursés avant maturité en accord avec les lois et les réglementations applicables en France.</p> <p>Les NEU CP émis dans le cadre du programme pourront comporter une ou plusieurs options de prorogation de l'échéance (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) événement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et ou du détenteur).</p> <p>Les NEU CP émis dans le cadre du programme pourront aussi comporter une ou plusieurs options de rachat par l'Émetteur (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) événement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et / ou du détenteur).</p> <p>L'option de remboursement anticipé, de prorogation ou de rachat de NEU CP, le cas échéant, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée.</p> <p>En tout état de cause, la maturité de tout NEU CP assortie d'une ou de plusieurs de ces clauses, sera toujours, toutes options de remboursement anticipé, de prorogation ou rachat comprises, conforme à la réglementation en vigueur au moment de l'émission dudit NEU CP.</p> |
| 1.11 | Montant unitaire minimal des émissions | 150 000 euros (ou la contrevaieur de ce montant en toute autre devise déterminée au moment de l'émission) |
| 1.12 | Dénomination minimale des NEU CP | En vertu de la réglementation, le montant minimum légal des NEU CP émis dans le cadre de ce programme doit être de 150 000 euros (ou la contrevaieur de ce montant en toute autre devise déterminée au moment de l'émission) |
| 1.13 | Rang | Optionnel ¹ |
| 1.14 | Droit applicable au programme | Droit français |
| 1.15 | Admission des NEU CP sur un marché réglementé | Non |

¹ Optionnel : information pouvant ne pas être fournie par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas

| | | |
|------|--|---|
| 1.16 | Système de règlement-livraison d'émission | Optionnel ¹ |
| 1.17 | Notation(s) du programme | <p>Noté</p> <p>Moody's Investors Services, Inc. https://www.moodys.com/credit-ratings/Air-Liquide-SA-credit-rating-600052154 ID : 600052154</p> <p>S&P Global Ratings https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/328283 ID : 328283</p> <p>Les notations sont susceptibles d'être revues à tout moment par les agences de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter aux sites internet des agences concernées afin de consulter la notation en vigueur.</p> |
| 1.18 | Garantie | Sans objet |
| 1.19 | Agent(s) domiciliataire(s) (liste exhaustive) | <p>BNP Paribas</p> <p>BRED Banque Populaire</p> <p>NATIXIS</p> <p>Société Générale</p> |
| 1.20 | Arrangeur | Sans objet |
| 1.21 | Mode de placement envisagé | <p>Les NEU CP seront placés directement par L'Air Liquide S.A. ou à travers ses agents placeurs (« Agents Placeurs ») qui sont BNP Paribas, BRED Banque Populaire, Crédit Agricole CIB, Natixis et Société Générale.</p> <p>L'Air Liquide S.A pourra ultérieurement remplacer un Agent Placeur ou nommer d'autres Agents Placeurs. Une liste à jour desdits Agents Placeurs sera communiquée aux investisseurs sur demande déposée auprès de L'Air Liquide S.A.</p> |
| 1.22 | Restrictions à la vente | Optionnel ¹ |
| 1.23 | Taxation | Optionnel ¹ |

¹ Optionnel : information pouvant ne pas être fournie par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas

| | | |
|------|---|--|
| 1.24 | Implication d'autorités nationales | Banque de France |
| 1.25 | Coordonnées des personnes assurant la mise en œuvre du Programme | <p>Monsieur Laurent Chesnay L'Air Liquide S.A. Responsable Front Office Responsable du programme d'émission 75, Quai d'Orsay 75321 Paris Cedex 07 laurent.chesnay@airliquide.com Tel : 01 40 62 56 52 Fax : 01 40 62 57 05</p> <p>Monsieur Thomas Lemee L'Air Liquide S.A. Trésorier Front Office 75, Quai d'Orsay 75321 Paris Cedex 07 Thomas.lemee@airliquide.com Tel : 01 40 62 59 07 Fax : 01 40 62 57 05</p> <p>Monsieur Arnaud Le Guellec L'Air Liquide S.A. Trésorier Front Office 75, Quai d'Orsay 75321 Paris Cedex 07 arnaud.leguellec@airliquide.com Tel : 01 40 62 59 07 Fax : 01 40 62 57 05</p> <p>Adresse Mail générique Frontoffice-Treasury.HO@airliquide.com</p> |
| 1.26 | Informations complémentaires relatives au Programme | Optionnel ¹ |
| 1.27 | Langue de la documentation financière faisant foi | Français |

¹ Optionnel : information pouvant ne pas être fournie par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas

2. DESCRIPTION DE L'EMETTEUR

Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7.3° de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

| | | |
|------------|--|--|
| 2.1 | Dénomination sociale de l'émetteur | L'Air Liquide, Société Anonyme pour l'Etude et l'Exploitation des Procédés Georges Claude (« L'Air Liquide S.A. ») |
| 2.2 | Forme juridique, législation applicable à l'émetteur et tribunaux compétents | <p>L'Air Liquide S.A. est une société anonyme à Conseil d'administration.</p> <p>La législation applicable à L'Air Liquide S.A. est la législation française.</p> <p>Tout litige concernant l'activité de L'Air Liquide S.A. sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.</p> |
| 2.3 | Date de constitution | 08/11/1902 |
| 2.4 | Siège social et principal administratif (si différent) | 75, Quai d'Orsay, 75007 Paris, France |
| 2.5 | Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et Legal Entity Identifier | <p>R.C.S. Paris :</p> <p>B 552 096 281</p> <p>Legal Entity Identifier (LEI) :</p> <p>969500MMPQVHK671GT54</p> |
| 2.6 | Objet social résumé | L'objet social de L'Air Liquide S.A. consiste principalement en l'étude, l'exploitation, la vente des brevets ou inventions de MM. Georges et Eugène Claude, relatifs à la liquéfaction des gaz, à la production industrielle du froid, de l'air liquide et de l'oxygène, à leurs applications ou utilisations, ainsi qu'à la production industrielle du froid, de l'air liquide, leurs applications ou utilisations, la production et la liquéfaction des gaz (notamment oxygène, azote, hélium et hydrogène), leurs applications ou utilisations sous toutes formes, et plus généralement l'achat, la fabrication, la vente et l'utilisation de tous produits, sous-produits, machines ou appareils, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. |
| 2.7 | Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur | <p>Se référer aux pages 14 à 24 du Document de Référence 2017, disponible sur le site internet de L'Air Liquide S.A. à l'adresse suivante :</p> <p>https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/document-reference-2017</p> |

| | | |
|-------------|--|--|
| 2.8 | Capital | Au 16 mai 2018, L'Air Liquide S.A. était dotée d'un capital social de 2.352.842.277,50 euros, constitué de 427.789.505 actions de 5.50 euros de valeur nominale chacune. |
| 2.8.1 | Montant du capital souscrit et entièrement libéré | Le capital est entièrement libéré. |
| 2.8.2 | Montant du capital souscrit et non entièrement libéré | Sans objet |
| 2.9 | Répartition du capital | <p>Au 31 décembre 2017, le capital de L'Air Liquide S.A. était réparti comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actionnaires individuels : 32% • Investisseurs institutionnels étrangers : 49% • Investisseurs institutionnels français : 19% <p>A la connaissance de L'Air Liquide S.A., BlackRock a déclaré détenir 5,04% du capital et des droits de vote de L'Air Liquide S.A. au 5 octobre 2017.</p> <p>A la connaissance de L'Air Liquide S.A., au 31 décembre 2017, aucun autre actionnaire ne détenait directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote de L'Air Liquide S.A.</p> |
| 2.10 | Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances de l'émetteur sont négociés | <p>Les actions de L'Air Liquide S.A. sont négociées en continu sur Euronext Paris (compartiment A) (code valeur ISIN : FR0000120073).</p> <p>Certaines obligations émises par L'Air Liquide S.A. sont admises aux négociations à la Bourse de Luxembourg (https://www.bourse.lu).</p> |
| 2.11 | Composition de la direction | <p>Se référer aux pages 126 à 128 du Document de Référence 2017, disponible sur le site internet de L'Air Liquide S.A. à l'adresse suivante :</p> <p>https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/document-reference-2017</p> |
| 2.12 | Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales) | Normes IFRS |

| | | |
|--------|--|--|
| 2.13 | Exercice comptable | Du 01/01 au 31/12 |
| 2.13.1 | Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé | 16/05/2018 |
| 2.14 | Exercice fiscal | Du 01/01 au 31/12 |
| 2.15 | Commissaires aux comptes de l'émetteur ayant audité les comptes annuels de l'Émetteur | |
| 2.15.1 | Commissaires aux comptes | <p>Noms et adresses des commissaires aux comptes pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 :</p> <p>Titulaires :</p> <p>Ernst & Young et Autres Tour First – TS 14 444 - 1, place des saisons 92037 Paris - La Défense Cedex (Courbevoie) Représenté par Jeanne Boillet et Emmanuelle Mossé</p> <p>PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine Représenté par Séverine Scheer et Olivier Lotz</p> <p>Suppléants :</p> <p>Auditex Tour First – TS 14 444 - 1, place des saisons 92037 Paris - La Défense Cedex (Courbevoie)</p> <p>Jean-Christophe Georghiou domicilié chez PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine</p> |
| 2.15.2 | Rapport des commissaires aux comptes | <p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se référer aux pages allant de 293 à 298 (rapport sur les comptes consolidés) et de 313 à 315 (rapport sur les comptes sociaux) du Document de Référence 2017</p> <p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se référer aux pages 311 et 312 (rapport sur les comptes consolidés) et 330 et 331 (rapport sur les comptes sociaux) du Document de Référence 2016</p> |

| | | |
|-------------|--|--|
| | | <p>Le Document de Référence 2017 et le Document de Référence 2016 sont disponibles sur le site internet de L'Air Liquide S.A. à l'adresse suivante :</p> <p>https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/document-reference-2017</p> <p>https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/document-reference-2016</p> |
| 2.16 | Autres programmes de l'émetteur de même nature à l'étranger | Par l'intermédiaire de sa filiale Air Liquide US, L.L.C., L'Air Liquide S.A. dispose d'un programme d'émission de <i>US commercial paper</i> d'un montant maximum de 2 milliards de dollars américains. |
| 2.17 | Notation de l'émetteur | Noté Moody's Investors Services, Inc. S&P Global Ratings |
| 2.18 | Information complémentaire sur l'émetteur | L'Air Liquide S.A. dispose également d'un programme Euro Medium Term Note (EMTN) de 12 milliards d'euros, programme de droit français, approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg. |

3. CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES

Article D. 213-9, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures

Certification des informations fournies par l'émetteur

| | | |
|-----|---|--|
| 3.1 | Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière portant sur le programme NEU CP | Madame Fabienne LECORVAISIER Directeur Général Adjoint, en charge des Finances et de la Gestion Monsieur Jacques MOLGO Directeur Corporate Finance et Trésorerie Groupe |
| 3.2 | Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière portant sur le programme NEU CP | A notre connaissance, les données de la documentation financière sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée |
| 3.3 | Date, lieu et signature | Paris, le 27/08/2018 L'AIR LIQUIDE 75, quai d'Orsay 75321 PARIS Cedex 07 |

| ANNEXES | | |
|-------------------|--|--|
| Annexe I | Notation du programme d'émission | <p>Moody's Investors Services, Inc. https://www.moodys.com/credit-ratings/Air-Liquide-SA-credit-rating-600052154 ID : 600052154</p> <p>S&P Global Ratings https://www.standardandpoors.com/en_US/web/guest/ratings/details/-/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/328283 ID : 328283</p> |
| Annexe II | Documents présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'organe qui en tient lieu¹ | <p>Document de Référence 2016 de L'Air Liquide S.A.</p> <p>Document de Référence 2017 de L'Air Liquide S.A.</p> <p>Ces documents sont disponibles sur le site internet de L'Air Liquide S.A. à l'adresse suivante :</p> <p>https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/document-reference-2016</p> <p>https://www.airliquide.com/fr/investisseurs/document-reference-2017</p> |
| Annexe III | Avenant daté sous format électronique et papier (signé) | Sans objet |

¹ Les informations financières annexes de l'émetteur exposées à l'article D. 213-9 du Code monétaire et financier sont tenues à la disposition de toute personne qui en ferait la demande, conformément aux articles D. 213-9 du Code monétaire et financier et L.232-23 du Code de commerce.